

# REDIGER LE CONTRAT DE TRAVAIL EN TOUTE LEGALITE

## CLASSE VIRTUELLE

### Objectifs

S'approprier les points clés et acquérir les fondamentaux en matière de rédaction du contrat de travail.

Vérifier la conformité des contrats de travail actuellement pratiqués.

### Programme

- **Les principales sources du droit du travail et la hiérarchie des normes**
- **Qu'est-ce qu'un contrat de travail ?**
  - Définition et caractéristiques du contrat de travail
  - A quoi s'engagent employeur et salarié ?
  - Quel contrat de travail conclure ?
  - Comment fixer la rémunération ?
- **La rédaction du CDI**
  - Les clauses obligatoires
  - Les clauses spécifiques
- **La rédaction du contrat de travail à temps partiel**
  - Les clauses obligatoires
  - Le cas particulier du temps partiel modulé
- **La rédaction du CDD**
  - Dans quel cas peut-on conclure un CDD ?
  - Quelles sont les formalités à respecter ?
  - Les clauses obligatoires
  - La période d'essai
  - Quelle est la durée maximale autorisée pour un CDD ?
  - Peut-on conclure des contrats successifs ?
  - Peut-on rompre de façon anticipée un CDD ?
- **La modification du contrat de travail**
  - Le pouvoir de direction de l'employeur dans le changement des conditions de travail
  - La modification du contrat de travail
  - La situation particulière des salariés protégés

Les participants sont invités à venir avec leurs trames de contrat de travail

**Les supports seront adressés par voie électronique**

### Date

**26 NOVEMBRE – 3  
DECEMBRE 2024**

### Durée

2 x 3 heures

### Intervenant

Anne BIDOU, Conseillère technique de l'URIOPSS Normandie

### Public(s) et prérequis

Être Directeur, DRH/RHH, Chef de service, Assistant RH, Comptable ou Secrétaire.

### Nombre de participants

5 à 15

### Modalités d'accès à la formation

Disposer d'un ordinateur avec une connexion internet, d'un micro et d'une webcam

### Méthodes pédagogiques

Le formateur fera appel à un ensemble de techniques pédagogiques, permettant une alternance d'apports théoriques et de cas pratiques afin d'acquérir un ensemble de connaissances conformes aux objectifs pédagogiques.

### Evaluation des acquis

Mises en situation, cas pratiques, exercices... Une fiche d'évaluation sera remise aux stagiaires afin qu'ils puissent évaluer le contenu pédagogique et la méthode employée. Une attestation de stage sera établie pour chaque participant à l'issue de la formation.

### Tarif :

Coût pédagogique : 280 €

### Informations pratiques

Horaires : 9h30-12h30

Les informations de connexion seront transmises après réception du bulletin d'inscription. Un contact URIOPSS sera indiqué aux participants en cas de problème technique